

## CONFÉRENCE

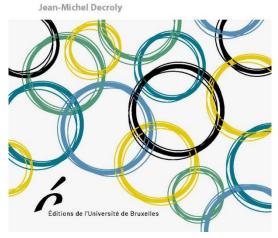
## Mardi 04/02/2025

15h précises au Théâtre Saint-Luc

 $\otimes \diamond \omega$ 

Par le nombre de leurs participants et leur audience, les Jeux Olympiques constituent aujourd'hui le **principal spectacle sportif organisé dans le monde**. Ils sont aussi au centre de vives controverses, entre récits enthousiastes et féroces dénonciations. Dans un tel contexte, il est légitime de poser une question toute simple à première vue :





## Les Jeux olympiques en valent-ils la chandelle?

A partir des années 1980, sous l'impulsion du Comité International Olympique (CIO) et en étroite relation avec de grandes firmes transnationales qui en assurent le sponsoring et la retransmission télévisée, les Jeux sont entrés dans l'ère du gigantisme. Il en a résulté une forte croissance de leur coût d'organisation, mais aussi de leurs empreintes environnementale et sociale

Quelle est l'importance de ces empreintes ? En quoi contribuent-elles à éloigner les sociétés humaines d'un espace sûr sur le plan environnemental et juste sur le plan social ? Et

les Jeux olympiques de Paris 2024 ont-ils été ceux d'un changement de cap vers davantage de sobriété comme le défendent le CIO et le Comité d'organisation ?

En apportant des éléments de réponse à ces questions, la conférence amène à s'interroger sur le sort à réserver aux grandes manifestations sportives dans les prochaines décennies. Un peu décalée par rapport à Paris 2024, elle permet de repositionner la question climatique au centre de nos modes de vie. Qu'est-t-on prêt à modifier ou à abandonner pour préserver notre planète ?

Après son intervention, Jean-Michel Decroly **dédicacera** le **livre** qu'il a **écrit récemment** sur le sujet.

Jean-Michel DECROLY est professeur de géographie, de démographie et de tourisme à l'Université Libre de Bruxelles.

Il y assure la direction de l'unité de recherche "Géographie appliquée et géomarketing" et anime le "Laboratoire interdisciplinaires tourisme, territoires, sociétés" (LIToTeS).

C'est un habitué de l'UTL

